



PROGRAMME DE FORMATION

RHP

Management des risques

PUBLIC : Toute personne issue de la fonction RH ou en mobilité professionnelle sur la fonction RH, tout manager.

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 3 jours soit 18h

DATES OU PÉRIODE : 2 jour + 1 jour ou 3 jours en continue

HORAIRES (adaptables selon les besoins des clients) : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 10

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU :

En intra ou autre lieu à définir avec le client (sous réserve des disponibilités prise en charge des coûts additionnels par le client)

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 07/82/66/21/16.

TARIF :

Le prix de l'action de formation est fixé à : **1 080,00€ HT + TVA (20%) : 216,00 € = 1 2960 € TTC par jour de formation.**

Soit 3870.00 € TTC pour 3 jours de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- 1. Identifier, mesurer et anticiper les risques RH**
- 2. Cartographier les principaux risques et évaluer des scénarii pour réduire ces risques**
- 3. Connaître les principaux risques et situations impliquant des réponses juridiques adaptées**
- 4. Repérer les principaux risques liés à son activité en vue de les anticiper**

CONTENU

Jour 1

- Accueil des stagiaires, Présentation des attentes et motivations des stagiaires, Présentation des formateurs et des objectifs de la formation, évaluation des connaissances
- Instabilité du droit sur le plan légal, réglementaire, fiscal et jurisprudentiel
- Augmentation de la réglementation européenne
- La hiérarchisation des normes
- Responsabilité croissante des dirigeants sur le plan pénal et civil : détail des juridictions et apport cours complémentaire
- Dérive des relations contractuelles et judiciarisation croissante de la société
- Cartographie des principaux risques juridiques de l'entreprise
- Focus sur les risques juridiques liés aux pratiques RH et conséquences

Jour 2

- Fondements de la responsabilité de l'entreprise
- Conséquences juridiques et situations à risque
- Mise en œuvre d'une politique de prévention
- Procédures RH de prévention et mesures concrètes de prévention
- Prévention d'un contentieux, principes et coût potentiel
- Introduction fil rouge cas d'école pour analyser les risques RH et élaborer une politique de gestion des risques – outils d'analyse – classification et plan d'action

Jour 3

- Elaboration d'une cartographie des principaux risques RH sur le cas fil rouge
- Réalisation de fiches de risques intégrant le risque social et le risque digital
- Evaluation, priorisation et hiérarchisation
- Définition des indicateurs de risques RH, moyens et actions de maîtrise
- La gestion des risques en cas de crise
- Bilan et évaluation du stage

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et études de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis soit sous format papier à chaque participant durant la formation ou envoyé par mail en fin de module.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.